

Commune de Saint-Laurent-de-la-Prée



## REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Dossier d'approbation

---

### Pièce n°5.1.0 : Notice explicative

---

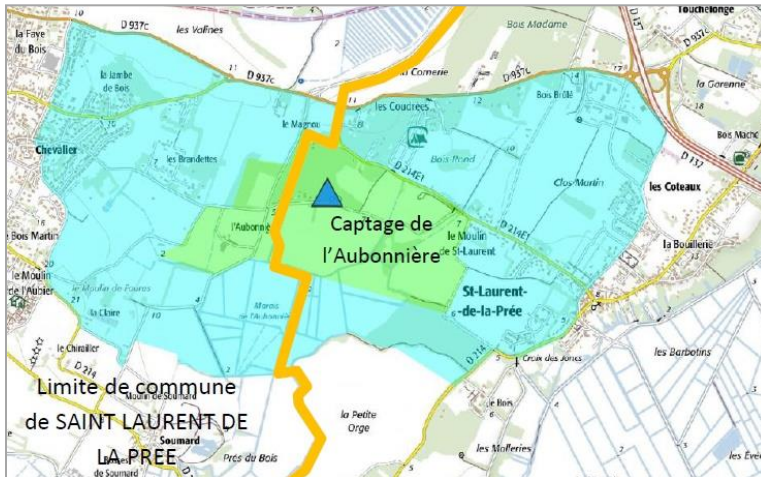
Vu pour être annexé à la délibération du :  
Pour *la Commune de Saint-Laurent-de-la-Prée*  
*Le Maire, Olivier COCHE-DEQUEANT*



## A. Le traitement de l'eau potable

Le territoire compte un captage d'eau potable, recensé par l'ARS : le **captage de l'Aubonnière**, géré par le Syndicat des Eaux 17 (EAU17). Le périmètre de protection immédiate concerne les parcelles n° 451, 2246, 2257 et 2258 de la section C de la commune. Les périmètres de protection rapproché et éloigné se trouvent sur deux communes : Fouras et Saint-Laurent-de-la-Prée.

*Périmètre de protection du captage de l'Aubonnière - Source : SDE 17*



En 2013, le volume d'eau prélevé était de plus de 69 700 m<sup>3</sup> contre 76 500 m<sup>3</sup> en 2014. L'eau prélevée provient des eaux souterraines. D'après le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, l'indice de protection de la ressource en eau souterraine au captage de Saint-Laurent-de-la-Prée est de 100%. L'eau potable distribuée sur St Laurent de la Prée provient essentiellement de l'usine de production d'eau potable Sud Charente située à St Hippolyte et très secondairement du captage d'eau potable de l'Aubonnière situé sur la commune de St Laurent de la Prée.

*Evolution des volumes prélevés en m3/en de 2016 à 2018*

Exploitant	Commune	Nom du captage AEP	Entité hydraulique concernée	N ° Arrêté préfectoral	Date Arrêté préfectoral	Vol annuel autorisé (en m <sup>3</sup> /an)	2016	2017	2018
R.E.S.E.	SAINT-HIPPOLYTE	CANAL DE L'UNIMA SUD-CHARENTE	RESEAU LITTORAL	07-2823	26-juil.-2007	18 250 000	13 443 660	12 326 765	13 021 801
R.E.S.E.	SAINT-LAURENT-DE-LA-PREE	L'AUBONNIERE-F3	FOURAS AIX	02-3981	9-déc.-2002	219 000	65 359	96 711	71 378

La distribution de l'eau potable sur la commune de Saint-Laurent-de-la-Prée est assurée par l'agence Rese Anun. La consommation moyenne par abonnement domestique est de 76 m<sup>3</sup> par an en 2015, pour une moyenne de deux personnes par abonnement. En 2018, la commune de Saint-Laurent-de-la-Prée comptait 1211 branchements

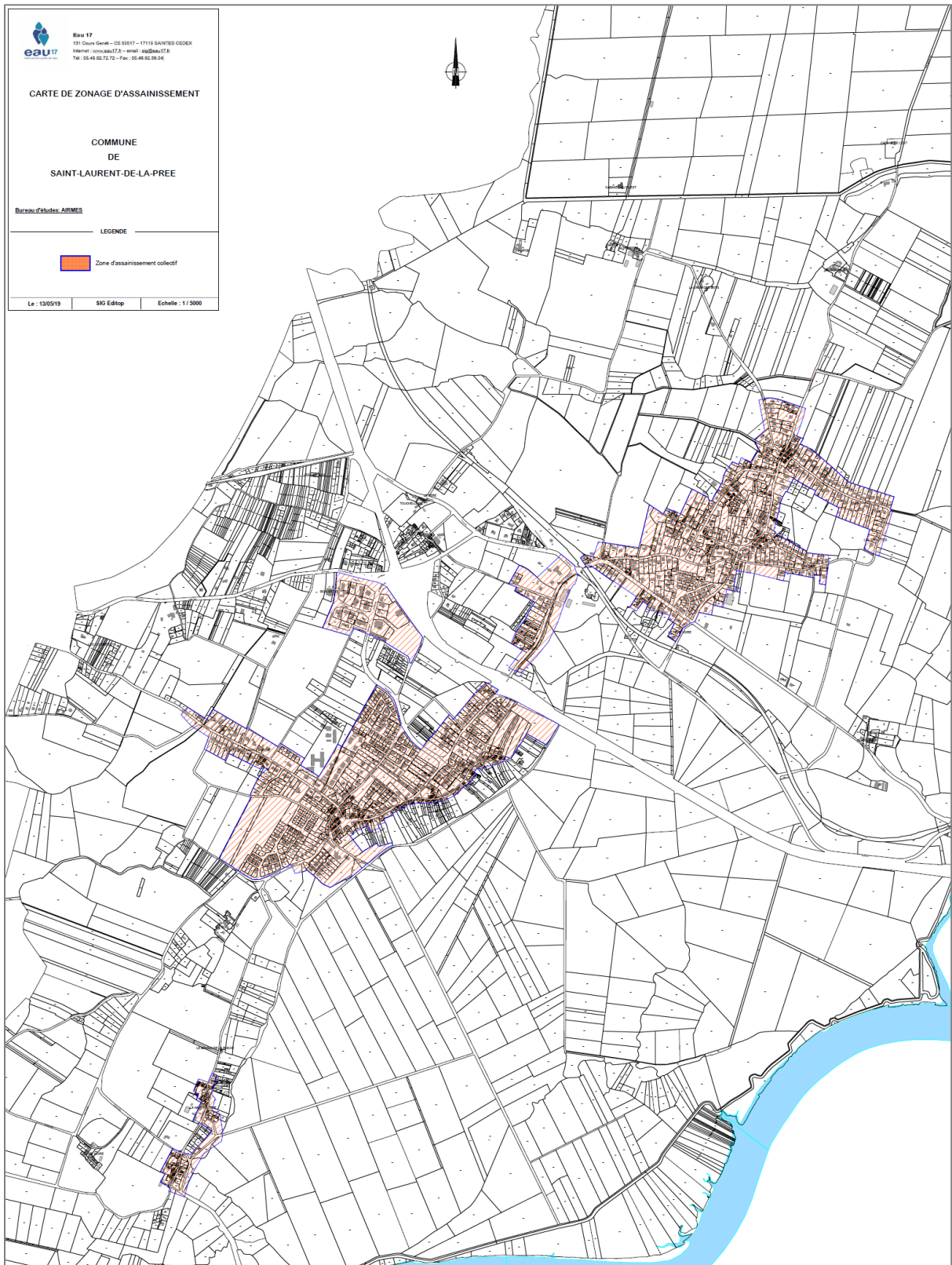
*Nombre, types de branchements et volumes relevés sur la commune - Source : Rese, rapport d'exploitation 2018*

	Domestiques	Activité tertiaire, commerce, agricole	Hébergement de loisir, campings, parcs résidentiels, etc	Industriel avec eau dans son process (agroalimentaire)
Nombre de branchements ouverts	1166	41	4	-
Volumes relevés 365 jours	97 724	19 505	19 638	-

## B. Le traitement des eaux usées

Le territoire dispose d'un zonage d'assainissement réalisé par EAU17 en mai 2019.

*Zonage d'assainissement Saint-Laurent-de-la-Prée*



Le territoire présente 3 stations d'épuration. Leur capacité de traitement n'est pas atteinte et permet **d'anticiper le projet de développement de la commune pour les 10 prochaines années**. En effet, la capacité de la station communale a été doublée en 2013.

*Les STEP de la commune - Sources : Portail d'information sur l'assainissement communal (MEEM) et SIE du bassin Adour Garonne*

Station	Date de mise en service	Filière de traitement	Capacité nominale	Charge maximale en entrée (2015)
Station communale	1993	Lagunage naturel	3 800 EH	2 969 EH
Haut Roche et Basse Roche	2004	Filtres plantés de roseaux	80 EH	20 EH
Bois Brûlé	1999	Filtres plantés	50 EH	25 EH

Une étude diagnostique du système d'assainissement collectif des eaux usées domestiques de la commune de Saint Laurent de la Prée Quartier Saint Pierre montre une charge hydraulique maximale en 2017 à 92%. Ce pic est lié à la période estivale (pic le 10 août). La charge moyenne annuelle avoisine les 50%. Un projet de station intercommunale de traitement des eaux usées est en cours. La nouvelle station installée sur la commune de Fouras traitera les effluents de la commune de Fouras et de Saint-Laurent-de-la-Prée. Sa capacité initiale sera de 24 000 EH.

## C. Le traitement des eaux pluviales

Hors des espaces assainis de façon collective, l'évacuation des eaux pluviales se fait :

- Vers les caniveaux à Touchelonge
- Vers les marais par les fossés ou caniveaux, pour les habitations en surplomb à La Roche et à La perrière.
- Il y a, d'une manière générale, peu de problèmes liés à l'évacuation des eaux pluviales. Quelques terrains sont cependant inondés après une longue période de pluie : L'Aubonnière, Bois Madame, Touchelonge, Les Prés Rouges, Les Ardillots, le Bois.

## D. Le traitement des déchets

### • La collecte

La CARO est compétente pour la collecte des déchets ménagers et la gestion des déchetteries. La collecte sélective est mise en place sur la Communauté d'Agglomération depuis octobre 2000. Les déchets issus de la collecte sélective sont acheminés vers le centre de tri Astria à Bègles afin d'y être triés. Concernant l'organisation, les ordures ménagères, les emballages et le verre sont collectés en porte à porte sur la commune.

### • Le traitement et la valorisation des déchets

Le 31 décembre 2004, le traitement des déchets ménagers et assimilés a été transféré au Syndicat Intercommunautaire du Littoral (SIL). Il a pour mission de traiter et valoriser les ordures ménagères résiduelles et les déchets verts de près de 200 000 habitants, soit près d'1/3 de la population de Charente-Maritime.

### • La déchetterie

La Communauté d'Agglomération gère 8 déchetteries dont une à Saint-Laurent-de-la-Prée.

*Tonnages de la déchetterie de la commune - Source : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service élimination des déchets 2015 de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan*

Végétaux	Tout-venant	Bois	Gravat	Ferraille	Carton	Verre calcin	DEEE	Huile alimentaire	Huile de vidange	Emballages	Fibro ciment
1 219 t.	983 t.	241 t.	899 t.	52 t.	36 t.	54 t.	71 t.	2 t.	1 t.	2 t.	3 t.

Au total, les apports sont de 3 563 tonnes dans la déchetterie de Saint-Laurent-de-la-Prée, contre 20 571 tonnes dans les 8 déchetteries de la Communauté d'Agglomération, soit environ 17%.